

A qui s'adresse ce dispositif ?

Tous les habitants des Quartiers Prioritaires et les Quartiers en Veille Active, quelle que soit leur situation familiale. Il y a une priorité aux personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur.

Les Quartiers concernés :

Les Hauts-de-Chambéry, Bellevue, Le Biollay, Chantemerle, Le Piochet, La Cassine et Le Mas Barral (Chambéry), Le Clos Gailard et Les Epinettes (Barby), La Forgerie et La Poterie (Cognin), Le Val Fleuri, Féjaz et une partie des Epinettes (La Ravoire), Le Corbellet (Jacob-Bellecombette), Les Tournelles (Saint-Alban-Leyse), Les Chantres (La Motte-Servolex), L'Espinier et Le Pré Rond (Saint-Baldoph) et La Galerie de Chartreuse (Barberaz).



Ce dispositif vous intéresse ?
Vous connaissez des personnes
qui pourraient bénéficier
d'ORDI'PRATIQUE ?

Association BLÉ – Bien Lire Et Écrire

Tél : 04 79.72.24.60

Mail : accueil@ble73.fr

Adresse : 305 rue du Pré de l'Âne
73000 Les Hauts-de-Chambéry

Site : www.ble73.fr

Notre organisme accompagne les
personnes en situation de handicap

Renseignements

blé
bien lire et écrire

FORMATIONS

Chambéry
BIBLIOTHÈQUES

Régie+
LE SERVICE MULTIMÉDIAS
DES HAUTS-DE-CHAMBERY

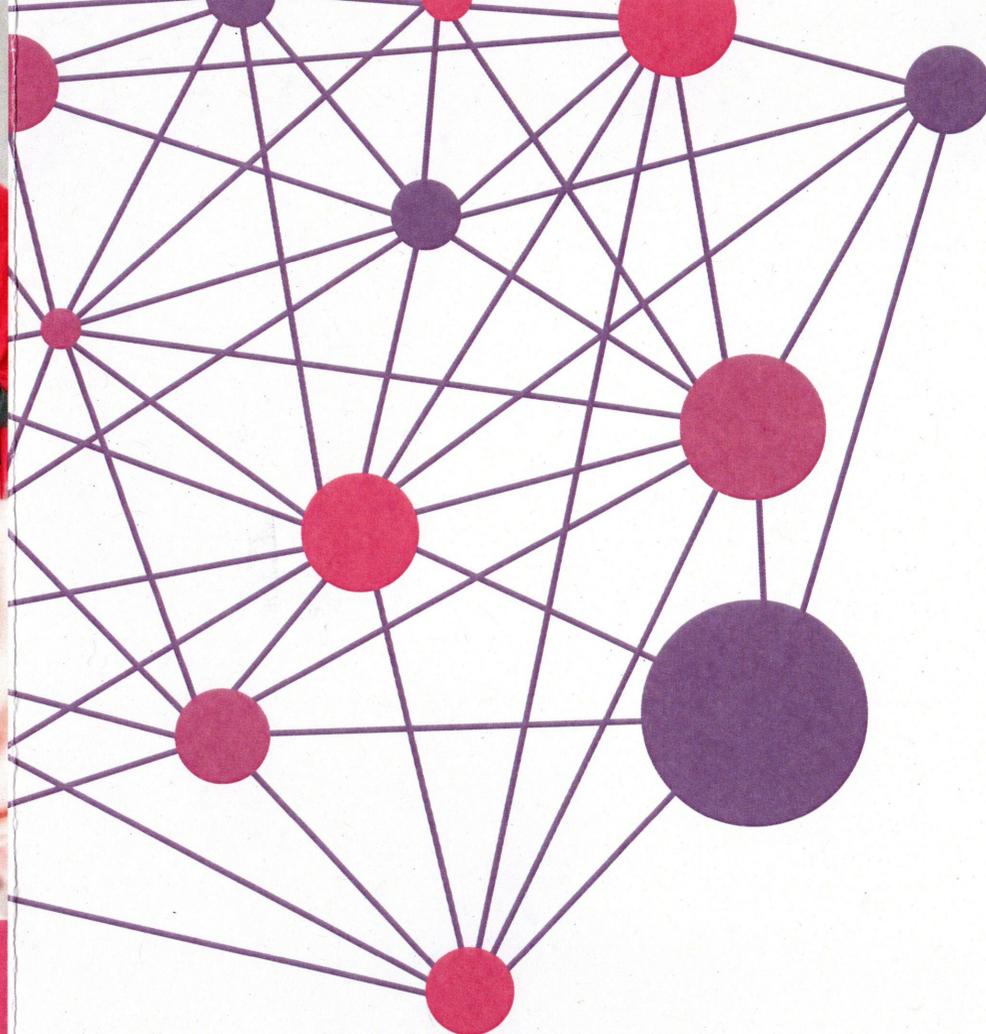
GRAND
CHAMBERY
l'agglomération

SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE
LE DÉPARTEMENT
DE LA SAUVOIE

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Apprendre - Agir

ORDI' PRATIQUE

sessions de formation

L'action ORDI' PRATIQUE, en quelques mots...

Un diagnostic participatif a mis en lumière les difficultés rencontrées par les publics en situation précaire, sur les quartiers en politique de la ville, pour avoir accès au numérique.

Le projet ORDI' PRATIQUE résulte de la réflexion d'un groupement d'acteurs de quartiers Politique de la ville.

Formation gratuite, financée par :

- Grand Chambéry
- Le Département
- L'État (DDETSPP)



Pour quoi faire ?

- Réduire la fracture numérique : équiper à bas coût des familles des quartiers en politique de la ville.
- Favoriser l'autonomie des familles en donnant la possibilité d'acquérir les bases numériques indispensables au quotidien (internet, messagerie, e-administration, bureautique, réseaux sociaux, accompagnement parental, ...).
- Permettre une action levier sur la parentalité et l'autonomie des habitants.
- Agir positivement sur la réduction des déchets par le tri et le réemploi de matériels informatiques.

25 h de formation
2 demi-journées par semaine
3 sessions par an

Contenus des formations

Chaque trimestre, 8 modules représentant 12 séances :

1 : Découverte de l'outil informatique

Découvrir les différents types d'ordinateurs et leurs possibilités.

2 : Arborescence

Comment créer des répertoires et y ranger des fichiers ? Savoir retrouver ses documents. Les classer, les archiver, les déplacer et les supprimer.

3 : Présentation d'Internet - 2 séances

Rechercher sur internet avec de la méthodologie et des outils. Évaluer l'information, sa fraîcheur, sa fiabilité.

4 : Messagerie - 2 séances

Créer et utiliser une boîte à lettre électronique, joindre des fichiers (textes ou photos), gérer son carnet d'adresses.

5 : E-administration - 2 séances

Apprendre à effectuer ses démarches administratives en ligne.

6 : Traitement de texte - 2 séances

Présentation de Writer, équivalent libre de Word. Comment saisir et mettre en forme du texte.

7 : Réseaux sociaux

Intérêt et dangers des réseaux sociaux. Quelles sont les pratiques des jeunes ?

8 : Aide aux parents

Découverte et/ou apprentissage de l'outil «Pronote» : lien entre les établissements scolaires, parents et élèves.

**Calendrier des formations
sur demande**